

Des religieux égyptiens veulent criminaliser l'athéisme



Cela se passe aujourd'hui en Egypte, cela ne nous concerne pas. Sauf que.

Le comité religieux du Parlement égyptien entend faire adopter un projet de loi visant à criminaliser et interdire l'athéisme, « *un fléau qui se propage surtout au sein de la jeunesse égyptienne* », s'indigne un député Président du comité religieux du Parlement égyptien. Et alors, en quoi cela nous concerne-t-il, vous demandez-vous. Les Egyptiens font ce qu'ils veulent dans leur pays ! Musulmans, ils tiennent à appliquer la Charia, c'est logiquement normal !

Sauf que ce n'est pas comme si la France n'accueillait pas une majorité de migrants islamiques, ce n'est pas comme si la communauté musulmane de notre pays poussait toujours plus loin ses revendications religieuses et ne se sentait pas « offensée » toutes les fois que du Gaulois ou du Christianisme se manifestait ici et là. Ce n'est pas comme si tout se passait bien avec ces peuples venus d'ailleurs, qui se seraient parfaitement fondus dans nos villes et nos villages, participant à nos fêtes et avaient nos ancêtres les gaulois en pensée... Ce n'est pas comme si, n'est-ce-pas, pas un seul jour de l'année, le terme islam n'était pas prononcé ou évoqué pour parler des "quartiers"...

Bon, et que risqueront ces abominables personnes en cas d'athéisme avéré ? Des peines allant, au mieux, à des amendes, au pire, à la prison. Et quand je dis pire, je pense, aussi, à cette mère de famille à qui l'Etat a retiré les enfants parce que Allah n 'était pas sa tasse de thé. La Constitution égyptienne accorde la liberté de croyance ? Ah, mais, l'article 2 stipule bel et bien l'islam religion d'Etat. C'est qu'on ne badine pas avec Allah, en Egypte, tout comme dans les 56 autres pays islamiques dans le monde, d'ailleurs. Lisez plutôt :

« Il est nécessaire de promulguer des lois qui dissuadent les gens de violer les instincts naturels de l'homme et de punir ceux qui ont été séduits par l'athéisme. La force de dissuasion doit être sévère pour empêcher la propagation de cette pensée empoisonnée parmi les musulmans, notamment les plus jeunes d'entre eux », c'est Mohamed Zaki, chef du Conseil Suprême d'Al-Azhar qui le dit.

En fait, punir des personnes en raison de leur athéisme n'est pas nouveau, en Egypte. Ce qui l'est, c'est bientôt, donc, peut-être bien, de criminaliser ces attitudes, qu'elles aillent du simple doute à l'affichage de ses convictions antireligieuses. Un an de prison pour l'auteur d'un *Dieu existe-t-il* posté sur sa page Facebook et trois ans pour celui qui revendiquait son athéisme sur des réseaux sociaux.

Se moquer de l'islam, là-bas, s'appelle diffamation religieuse ou blasphème qui vous vaut de six mois à cinq ans d'emprisonnement. Chez nous, on a eu l'attentat de Charlie Hebdo.

Bien sûr, l'homosexualité est interdite en islam et quand elle est découverte ou dénoncée, les personnes sont jugées pour « débauche » ou « incitation à la débauche », en attendant qu'une loi plus répressive encore ne soit un jour votée.

Changer de religion (apostasier) est également interdit et passible de peines souvent très lourdes.

Ce qui se passe en Egypte ne nous concernerait pas si les gouvernements qui se succèdent depuis quarante ans n'avaient pas enclenché une immigration musulmane de masse. Car c'est ce qui nous pend au nez, l'application rigoriste, finalement légitime,

de la charia, à nous, Français mais aussi à tous les autres peuples de pratiquement toute l'Europe. Et ce ne sont pas les propos du commissaire européen grec à la Migration, Dimitris Avramopoulos, qui permettront d'espérer l'arrêt de cette invasion parfaitement orchestrée.

« *Les migrants d'Europe sont là pour rester* », clame-t-il, péremptoire. Et nous qui pensions que c'était des *réfugiés* qui, par définition, ont vocation à retourner dans leur pays !

Accueillir les migrants, poursuit-il, c'est « *un impératif moral* » mais également « *un impératif économique et social pour notre continent vieillissant* ».

Et dire qu'on nous a seriné qu'il n'était pas question de laisser entrer des migrants économiques mais des réfugiés !

Et dire qu'on décourage nos femmes de faire des enfants et qu'on érige l'avortement en « geste citoyen » pour mieux implanter ceux des autres...

Et dire qu'en Egypte, leurs dirigeants justifient le projet de loi pré-cité en arguant de « *l'unité nationale* » et qu'un obscur commissaire européen que personne n'a élu décrète notre discours ou sentiment national de « *nationaliste, de populiste, de xénophobe* »...

Tandis que les pays musulmans entendent garder leur homogénéité, ce petit commissaire politique, qui, de notre avis n'a rien à battre, nous prévient que « *nos sociétés ne resteront pas homogènes et épargnées par l'immigration* ». Mieux : « *Nous ne pouvons pas, nous ne serons jamais capables d'arrêter les migrations* », assène-t-il. Ce n'est évidemment pas comme s'il n'était pas lui-même aux commandes européennes...

C'est cela, qu'on nous importe de force : un système politico-religieux parfaitement rétrograde. L'athéisme bientôt criminalisé en Egypte, des crèches de Noël interdites en France et pendant ce temps, l'immigration-islamisation poursuit sa mortelle lancée. Et dire que beaucoup ne voient encore rien venir...

Caroline Artus

<http://www.jeuneafrique.com/505996/politique/egypte-latheisme-bientot-criminalise/>